LAZARD
FRÈRES GESTION

Informations Clés pour l'Investisseur
Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LAZARD EUROPEAN INNOVATION

FCP

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS

FR0013301363 - IC

Objectif et politique d'investissement

Classification de l'OPC : Actions internationales

Objectif de gestion : L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Stoxx Europe 600. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Politique d'investissement : La stratégie mise en œuvre vise à investir dans les entreprises innovantes que nous jugeons sous-évaluées, et repose sur :
- l'analyse que l'innovation est un levier majeur de création de valeur, durable et acyclique, et l'évaluer requiert une analyse fondamentale ;
- l'identification des entreprises dont la création de valeur vient de leur innovation : celles qui, grâce à leurs méthodes et produits différenciants et nouveaux, se transforment, créent un marché, gagnent en compétitivité et prennent un avantage concurrentiel majeur et durable ;
- une approche fondamentale centrée sur l'analyse de la rentabilité des entreprises et sur leur juste valorisation, au travers d'une évaluation des perspectives de ces entreprises selon notre méthodologie, qui inclut analyse stratégique, modélisation financière, et évaluation dont les paramètres sont alimentés par des rencontres régulières avec les dirigeants des entreprises ;
- l'intégration de notre scénario macro-économique ;
- la construction d'un portefeuille concentré dans une fourchette d'environ 30 à 50 valeurs européennes essentiellement de grandes capitalisations sans contrainte sectorielle.

Le portefeuille du FCP est investi en actions de capitalisations inférieures à 2 milliards d'euro à hauteur de 25% maximum de l'actif net.
Les actions seront négociées :
- à hauteur de 75% minimum de l'actif net sur les marchés de l'Union européenne et de Norvège ;
- à hauteur de 25% maximum de l'actif net sur les marchés de Grande-Bretagne et de Suisse.

L'investissement sur les marchés hors zone euro pourrait entraîner un risque de change.
Cette stratégie pourra conduire à des divergences fortes entre la performance du FCP, sa composition sectorielle et/ou géographique, et celles de l'indicateur de référence.
Pour la gestion de sa trésorerie, le Fonds peut investir son actif à hauteur de 10% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM monétaires, monétaires court terme, français et/ou européens, et/ou en parts ou actions de FIA français ou européens ou de fonds d'investissement étrangers répondant aux 4 critères définis par l'article R214-13 du Comofi (dont les OPC gérés par la société de gestion) et/ou en titres de créances français et américains dont le rating appartient à la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion. En cas de dégradation de la notation, la société de gestion procèdera à sa propre analyse des titres de créances négociables sans se reposer exclusivement et mécaniquement sur les notations des agences.

Pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque actions, le FCP peut utiliser des futures sur actions et indices actions négociés sur des marchés réglementés, organisés et/ou de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif.

Information benchmark : L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.
Affectation des sommes distribuables :
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation
Autres informations :
L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Cet OPC est éligible au PEA.

Durée de placement recommandée : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

- 1 2 3 4 5 **6** 7 +

Explication de l'indicateur et ses principales limites :
L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.
Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :
- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achats et de ventes.
- Risque lié aux dérivés : Le recours à ce type d'instruments financiers peut amplifier le risque de pertes.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC. Les autres risques sont mentionnés dans le prospectus.

Lazard European Innovation

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement	
Frais d'entrée	4,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

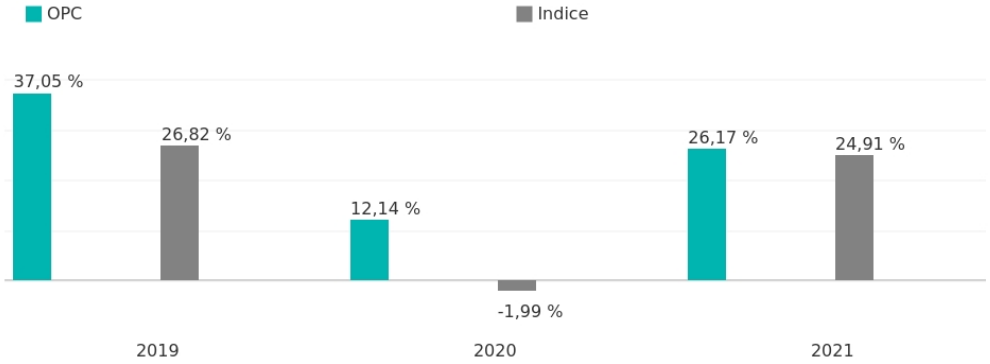
Frais prélevés par l'OPC sur une année	
Frais courants	1,31%*
Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet www.lazardfreresgestion.fr.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

Date de création de l'OPC : 01/02/2018

Devise : EUR

Indicateur de référence :
Stoxx Europe 600
L'indicateur de référence est exprimé e n EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : LAZARD FRERES BANQUE.

Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative : La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet www.lazardfreresgestion.fr.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC : Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **10/11/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS www.lazardfreresgestion.fr. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.